

Bien-vivre

à Saint-Pons



Janvier 2025



SOMMAIRE

3. Mot du Maire

4. & 5. Finances

6. Travaux

7. Projets réalisés

8. Projets en cours

9. Gestion de l'eau potable

10. Aménagement forestier

11. Montagnes pastorales

12. Vie locale - Alerte et recensement

13. Sites de compostage

14. & 15. Ecole

16. 17. & 18 Galerie photos

19. Etat Civil 2023 & 2024

20. Photos d'antan

Infos mag

Directrice de publication :

Dominique Okroglic, Maire

Rédacteur en chef :

Jean-François Garcin

Rédaction :

Les conseillers municipaux

Les secrétaires

Maquette :

Jean-François et Marie-Josée Garcin

Crédits photos :

J-F Garcin - G. Cogordan– H. Foulon et
le Grain de sable

Comité de relecture :

Les conseillers municipaux

Impression : Régie secrétariat

Infos mairie

Mairie de Saint-Pons

33 Traverse des enfants

04400 Saint-Pons

Tél : 04.92.81.09.25

Courriel :

mairie@saintpons04.fr

Site Web :

www.saintpons-ubaye.fr

Prise de rendez-vous avec Mme la Maire
et les Adjoints au secrétariat



"Les Communes Heureusement" **thème du congrès des Maires de France pour 2024**

Dans une période pleine d'incertitude aussi bien en France que dans le monde, les derniers remparts du vivre ensemble sont les communes qui résistent contre vents et marées. Pourtant, être élu aujourd'hui et particulièrement Maire, est un exercice difficile et combien stressant.

Être confrontée :

- quotidiennement aux incivilités de toutes sortes (dépôts sauvages - dégradations des biens publics),
- à l'agressivité voire au harcèlement de certains de nos concitoyens,
- aux baisses de dotations de l'État, aux augmentations des taxes diverses qui alourdissent notre budget,
- aux réglementations absurdes qui nous empêchent d'agir pour le bien de la population (ex : le curage des torrents),
- aux tracasseries administratives et politiques qui nous freinent dans la réalisation de nos projets,
- aux manques de moyens pour mener à bien nos projets et dont certains ne peuvent voir le jour.
- à la réfection du toit de l'église après malfaçons dont nous n'en voyons pas le bout.

A tout cela, s'ajoutent les batailles que nous devons mener en permanence pour faire prévaloir l'intérêt général contre les intérêts particuliers. Tout cela fait qu'une certaine exaspération, voire un dégoût me prends parfois dans l'exercice de ma fonction de Maire.

Pourtant, il y a aussi des satisfactions qui font que le combat continue pour bien vivre à Saint-Pons.

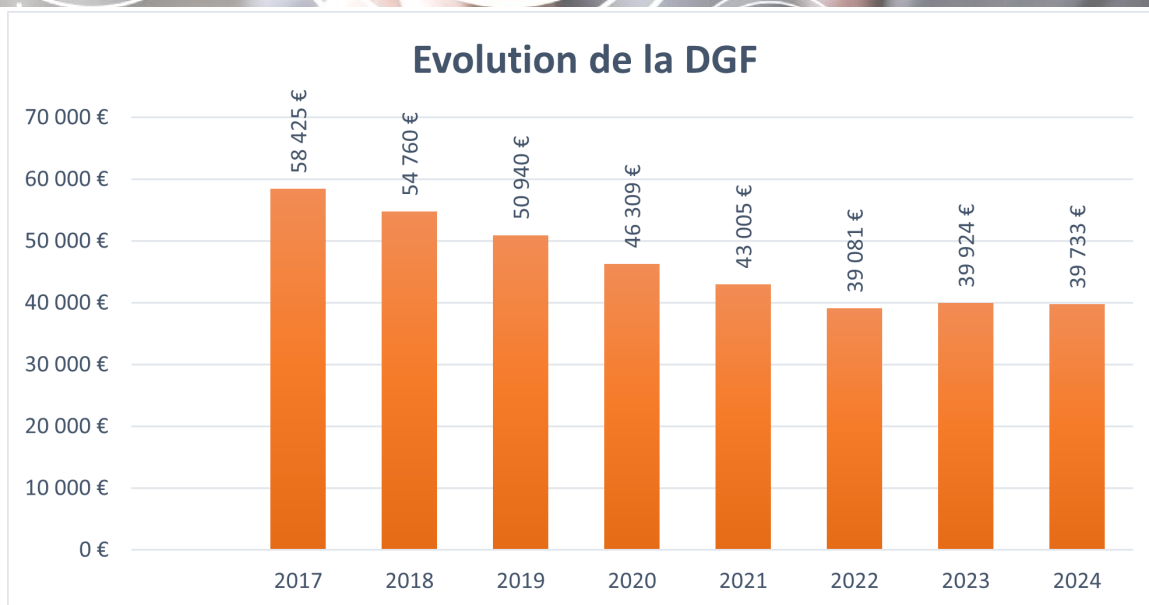
- une école qui voit ses effectifs augmenter chaque année.
- un village toujours agréable à vivre grâce aux agents communaux très performants.
- des associations dynamiques qui animent le village (marché de Noël, fête de la moisson).

Il y a des projets qui aboutissent :

- la rénovation énergétique de la mairie et du premier étage grâce en grande partie aux travaux en régie menés de main de maître par l'équipe technique dirigée par Geoffrey ARGENSON, adjoint aux travaux.
- la rénovation des salles associatives et notamment de la salle trois qui était jusqu'à présent non utilisable.
- la réfection des routes, chaque année des nouvelles portions, en fonction de leur état.
- Bien sûr, nous pouvons toujours faire mieux et plus, et nous nous y attelons et pour cela, l'implication de tous les habitants est nécessaire.

A tous ceux qui s'investissent tout au long de l'année, à tous les Saint-Ponais, je souhaite une bonne année 2025 en espérant qu'elle voit tous nos projets aboutir pour le **Bien vivre ensemble à Saint-Pons.**

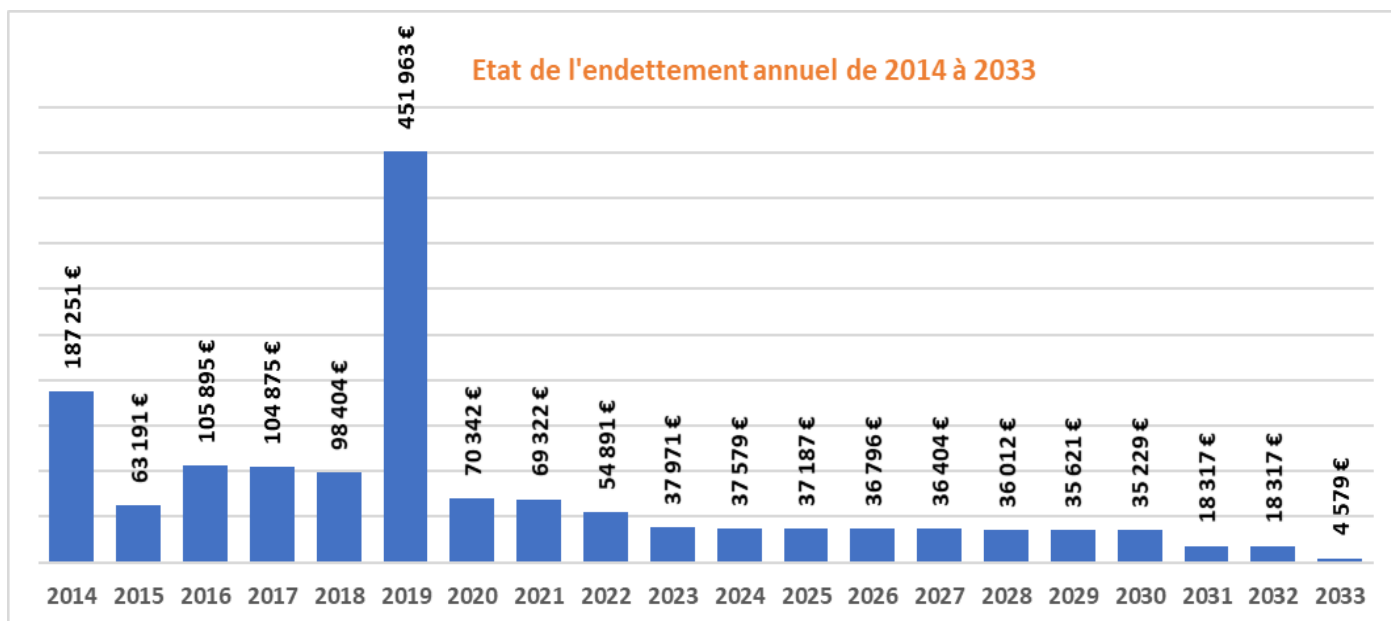
LES FINANCES



Après une forte diminution constatée, la DGF est de nouveau stable ces trois dernières années, bien que les services de l'Etat nous informent d'une nouvelle baisse d'environ 10% à prévoir à partir de 2025.

Depuis 2021, les Taxes Foncières communales et départementales sont globalisées. Elles représentent 38,31% pour les propriétés bâties (10,74% pour les communes et 27,57% pour le Département).

La formule est identique pour les propriétés non bâties dont le taux s'élève à 52,19% en 2024.



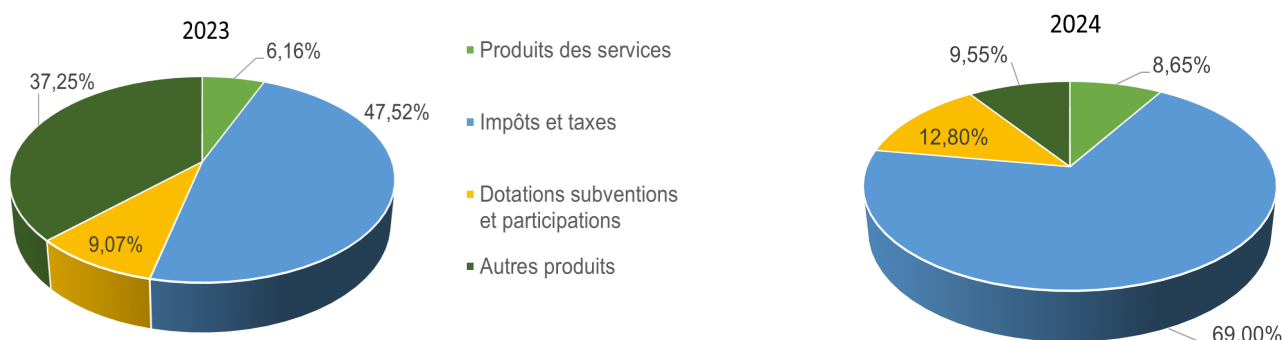
L'endettement de la commune ne cesse de diminuer, nous permettant ainsi de disposer d'une capacité d'emprunt pour nos futurs projets. L'année 2019 correspond en grande partie au remboursement du prêt relais pour les travaux de l'église (emprunt souscrit dans l'attente des subventions).

LES FINANCES

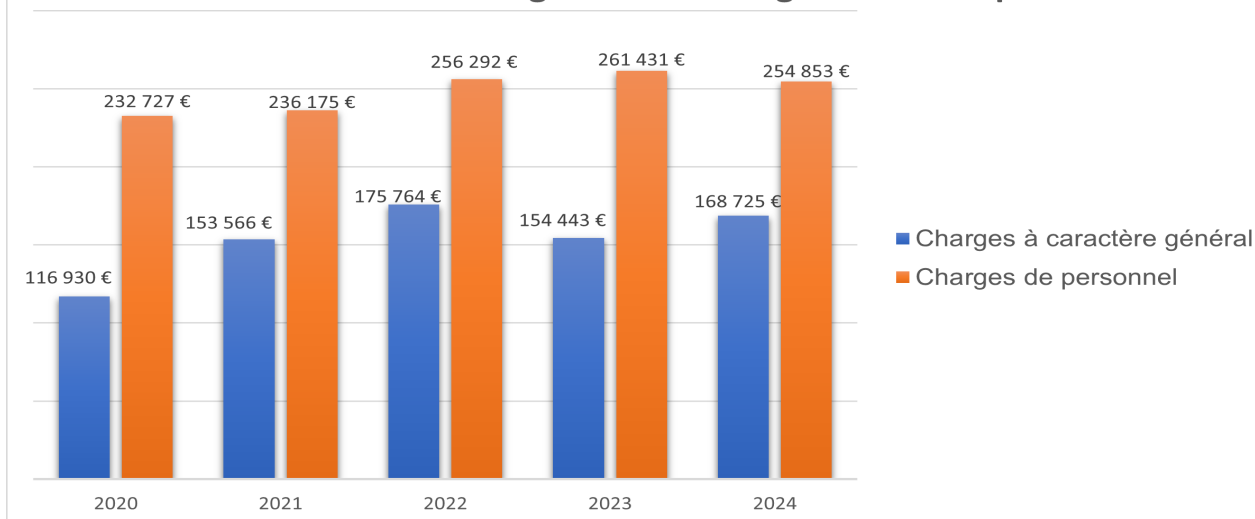
Dépenses réelles de fonctionnement



Recettes réelles de fonctionnement



Evolution des charges à caractère général et de personnel



L'inflation de ces dernières années a impacté les dépenses de fonctionnement de la commune, conduisant la municipalité à voter une augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires en 2023. Une légère baisse de la part des charges de personnel est constatée entre les deux exercices du fait de la diminution des remplacements pour absence de personnel en 2024. Cette part, équivalant en 2024 à 49,27% des dépenses réelles de fonctionnement de la commune, risque d'augmenter dès 2025 selon les annonces du gouvernement relatives à la hausse des charges sociales.

TRAVAUX

ÉQUIPEMENTS

- Achat d'une tondeuse autoportée pour l'entretien des espaces verts (financement FODAC 21%) .
- Remplacement du camion IVECO, achat d'un nouveau camion benne (financement DETR 2024 49,47% et FODAC 21%)



VOIRIE



Réfection de la voirie communale du lotissement du Verger (impasse des pruniers) et de l'avenue du Pain de sucre .

Coût total : 81 948 € ttc

(subvention Amendes de police 23 901,50 €)

AIRE DE JEUX

Installation d'un nouveau module sur l'aire de jeux du cœur du village. Celui-ci a été choisi pour convenir aux enfants de tout âge.



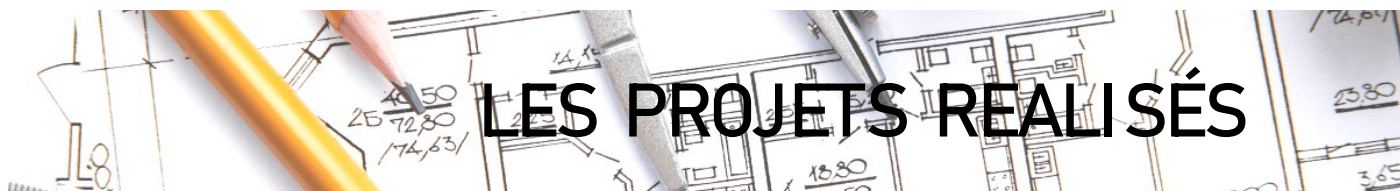
TRAVAUX EN RÉGIE

- Jean-Pierre, agent des services techniques a participé aux travaux du premier étage de la mairie par la réalisation des faux plafonds et de l'ensemble des peintures.
- Il a également rénové l'ensemble des volets et la porte d'entrée de la mairie .
- Le mur de la Lauze a été réparé.
- L'équipe technique a été mobilisée pendant plusieurs semaines pour l'entretien du torrent du Saint-Bernard afin de permettre la réalisation du curage par l'entreprise Eiffage.



- Des illuminations de Noël ont été entièrement fabriquées par Christophe, agent des services techniques, afin de renouveler les anciennes décorations vieillissantes.





RÉNOVATION DES BUREAUX - ISOLATION DES MURS ET DE LA TOITURE

Le 13 juin 2024 les nouveaux bureaux de la mairie ont été inaugurés suite au programme de rénovation du bâtiment : réfection et isolation de la toiture - création de plusieurs salles fonctionnelles (bureau du maire, salle de réunion, service comptabilité / RH, bureau des élus , salle des archives).

Cette opération s'élève à 192 000 € ttc, financée par le Fonds Verts pour la partie travaux (73,4%) et le Fodac 2022 pour la partie mobiliers et équipements informatiques (6,92%).





Rénovation des trois salles communales

Les travaux de rénovation des salles communales ont débuté en novembre 2024. En effet, la salle 3, jusqu'à présent inutilisable, sera entièrement rénovée et mise à disposition entre autres, des associations. Les menuiseries de la salle 1 ont été changées. Pour ce projet, nous disposons d'une subvention au titre de la DETR 2024 de 90 000€; notre demande de subvention auprès du Conseil Régional est en attente d'instruction. Coût prévisionnel du projet : 197 173 € HT.



Salle1 ouverture de trois portes fenêtres



Salle 3 isolation phonique du plafond

Ouverture d'une porte coté préau



Reconstruction cabane pastorale de Sanguinière

Cette cabane pastorale date des années 1966. Elle a bien besoin d'être renouvelée. Ses fondations sont gravement détériorées par de grosses fissures qui déstabilisent toute l'assise du bâtiment.

Elle ne correspond à aucune norme en vigueur en matière de logement des bergers.

Nouvelles du Soleil de Saint-Pons

En 2018, la commune a décidé de créer un champ photovoltaïque. Ce projet répond à deux nécessités : nécessité de répondre aux injonctions de l'Europe pour combattre le dérèglement climatique et nécessité de trouver des financements pérennes pour la commune au moment où les dotations de l'Etat ont tendance à se réduire.

Ce champ, dans sa conception, a été déclaré comme étant vertueux. Il a été, notamment, signalé dans une plaquette sur les ENR de la région et a permis à la vallée d'obtenir le label de territoire à énergie positive. De 2018 à 2022, les autorisations de tous les organismes d'Etat ont été attribuées et nous étions en phase finale du projet c'est-à-dire l'enquête publique sur le permis de construire .

Or, depuis 2022, nous faisons face à un blocage incompréhensible sur ce dossier. Nous espérons que ce blocage sera levé en 2025 et que l'intérêt général prendra le dessus sur les intérêts particuliers d'autant que ce projet est une priorité de la fin de notre mandat.



Travaux d'entretien de l'adduction en eau potable

Les conduites au dessus des fermes de Lara ont été changées



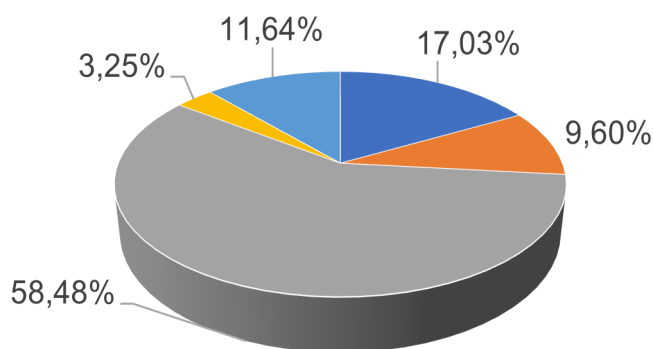
Vue aérienne du tronçon renouvelé en 2024

Ce sont deux vieilles conduites en fonte qui alimentaient Saint-Pons. Les travaux ont été réalisés en plusieurs tranches. Cette année, les derniers 300 m de fonte ont été remplacés par du PHED Ø 140. Coût de l'opération : 34 997 € HT financés par le Conseil Départemental 40% et par l'Agence de l'eau 30%

A partir de 2025, une redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et système d'assainissement collectif va être mise en place. Celle-ci est déterminée par la commune et répercutée sur chaque usager sous la forme d'un supplément au prix du m³ d'eau vendu.

Notre réseau ayant une bonne performance, nous avons décidé d'appliquer le montant minimal qui s'élève à 0,01€ ht / m³, que vous retrouverez sur votre prochaine facture.

Décomposition d'une facture d'eau pour 120 m3



- Part abonnement délégataire
- Part abonnement commune
- Part consommation délégataire
- Part consommation commune
- Taxe Agence de l'eau

Numéro d'urgence service de distribution publique d'eau potable :

09 69 32 93 28

GESTION DES FORÊTS COMMUNALES

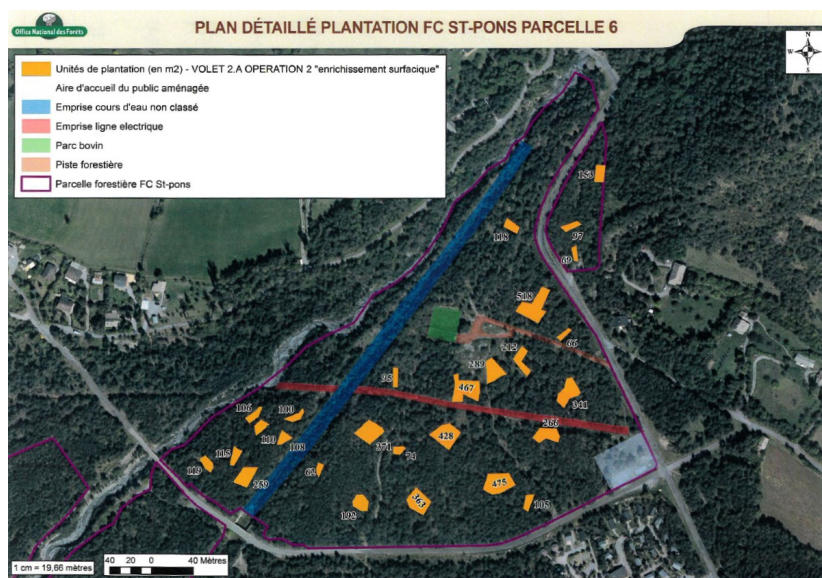
Aménagement forestier

2024 Coupe de bois sur la parcelle n°5 Riou-Bourdoux

Ouverture de cloisonnements d'exploitation de 4 m de large tous les 18 m minimum d'axe en axe



Plantation sur la parcelle n°6



Réalisation de potets puis plantations et protection des plants



Environ 1000 plants plantés
sur 8 ha : 50 % cèdres, 20%
pins de Salzman, 20% chênes
pubescents et 10% cormiers

Subvention à 80% par la région
sud (programme 5 millions
d'arbres)

>Nécessité de protéger les plants
des ongulés



Montagnes pastorales de Saint-Pons Sanguinière et Braissette

Reconstruction de la petite cabane en pierre de Sanguinière encadrée par l'association CONCORDIA

L'objectif principal du chantier est de permettre à des jeunes d'horizons très différents de cohabiter et de travailler sur un projet commun, en lien avec le patrimoine de Saint Pons, mais également de permettre à la commune de valoriser son patrimoine local et ses actions par le biais d'un dispositif inclusif.

Les objectifs spécifiques du projet sont variés :

- Permettre à des jeunes internationaux de découvrir la commune.
- Permettre à des jeunes d'être acteurs et bénéficiaires d'un projet, les volontaires devant s'organiser pour la vie du collectif et pour la prise de décisions.
- Permettre à des jeunes de découvrir la vie en montagne et l'histoire des cabanes pastorales
- Permettre la découverte des techniques de constructions anciennes.
- Donner de la visibilité aux actions menées par la commune au sein des partenaires financiers etc.



L'alerte

En cas de risque majeur, différents moyens seront mis en place afin de vous prévenir.

La centrale d'appel téléphonique: Vous recevrez un appel ou SMS automatique vous indiquant en cas de danger les consignes à suivre.

Le véhicule sonorisé : un véhicule équipé d'un mégaphone parcourra les zones concernées par l'événement.

Le porte à porte : dans certains cas, des personnes dépêchées par la commune donneront l'alerte auprès de chaque habitant.

Les sirènes: En cas de danger deux type de sirène peuvent retentir :



Signal d'alerte en cas de glissement de terrain de la Valette

3 sons modulés de 1 minute 41 secondes séparés par 5 secondes de silence



A l'audition de ce signal évacuez les quartiers du Chazelas et de la Valette.



Signal de fin d'alerte

Un son continu de 30 secondes



A l'audition de ce signal mettez-vous à l'abri (ou évacuez si les autorités le demandent).

Consigne générale

Avant :

- Informez-vous sur les risques qui vous menacent afin de savoir vous en protéger.
- Préparer un « kit » comprenant : une radio avec piles, une lampe torche, des bouteilles d'eau potable, votre traitement médical en cours, des vêtements chauds, des couvertures.

Pendant :



ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



- écoutez la radio -France Inter (96.6 FM), Alpes 1 (97.5FM)-
- respectez les consignes des autorités



n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer

Après :

- En cas de confinement, attendez l'autorisation des autorités pour sortir.
- En cas d'évacuation, ne réintégrez pas les bâtiments sans autorisation et ne rebranchez pas les réseaux.

Numéro utile

SAMU 15 Police 17 Pompiers 18
Numéro européen des secours 112
Mairie 04 92 80 09 25

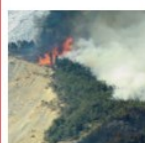
DICRIM

Document d'information communal sur les risques majeurs

SAINT-PONS



informez-vous



Edition 2014

Document à conserver



Recensement de la population 2025



Pour Saint -Pons, deux agents recenseurs :



Florian Surmely



Paul Cauvin

Le recensement se déroule tous les 5 ans (commune de moins de 1 000 habitants). C'est une opération statistique du dénombrement de la population.

C'est un acte civique obligatoire (pour tous les résidents principaux de la commune). Il est confidentiel (anonyme) et déclaratif (réponse par l'habitant).

Son utilité :

Il permet de déterminer :

- * le nombre d'habitants
- * le nombre d'élus au conseil municipal
- * le mode de scrutin
- * les dotations de l'Etat au budget de la commune

Nos deux agents recenseurs passeront vous voir à partir du 16 janvier 2025 pour vous remettre une notice internet et vos codes confidentiels. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, un questionnaire papier vous sera remis que vous pourrez déposer à la mairie.

Nous vous demandons de réserver à nos deux sympathiques recenseurs, un excellent accueil.

LES SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉS



Une nouvelle obligation et de nombreuses solutions



Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne l'ensemble des professionnels et des particuliers.

Ne pas trier nos déchets impacte le montant de la taxe foncière car le coût du traitement des déchets ne cesse d'augmenter.

En effet, afin d'inciter à réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles produites et destinées à l'enfouissement, l'Etat augmente progressivement la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Celle-ci est passée de 24 € la tonne en 2019 à 59 € en 2024 et passera à 65 € la tonne en 2025.

A cette augmentation s'ajoutent l'augmentation du coût du transport (+6.7%) et celle du traitement des ordures ménagères (+5.2).

Un surcoût pour refus de tri emballages et papiers est aussi appliqué soit 675,62 € la tonne d'où la **nécessité impérieuse de trier les déchets afin d'éviter cette augmentation les prochaines années.**

Projet d'implantation de composteurs collectifs
sur le site PAV de la Valette - Avenue du pain de sucre

Des composteurs sont déjà en service depuis deux ans sur les communes
de Barcelonnette et de Jausiers.



Composteur individuel

Commandez votre composteur !

A la déchetterie de Plan-la-Croix au 04 92 81 05 85

Le SYDEVOM de Haute-Provence met à disposition des habitants des composteurs en bois d'une contenance de 400 litres.





ÉCOLE



RESTAURATION SCOLAIRE

	2022	2023	2024
Jean Chaix	29 972 €	26 719 €	20 612 €
Hacienda			8 106 €
SCAL	10 728 €	12 316 €	9 869 €
Personnel	14 518 €	12 057 €	9 203 €
TOTAL DES FRAIS	55 218 €	51 092 €	47 790 €

Participation Familles	21 765 €	18 334 €	18 432 €
Participation Commune	33 453 €	32 758 €	29 358 €

Depuis la rentrée 2024, la restauration scolaire est de nouveau assurée par le foyer de l'Hacienda à Saint-Pons, supprimant ainsi les frais de transport liés à la cantine.

Le prix du ticket de cantine est de :

3,50 € / repas pour les familles de St-Pons

4,50 € / repas pour les familles extérieures

FRAIS DE SCOLARITÉ coût par élève pour la commune

Année scolaire	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Elève en classe de maternelle	1 365 €	1 550 €	1 463 €
Elève en classe élémentaire	829 €	743 €	741 €

La vie de l'école Pierre Magnan

L'école Pierre Magnan accueille, pour la rentrée scolaire de septembre 2024, 73 élèves, un effectif en hausse chaque année pour notre petite école.

L'école a vu son équipe enseignante renouvelée, Anne Baudry a rejoint l'équipe; elle est en charge de la classe des maternelles.

Les projets

Les classes d'élémentaire ont profité en octobre de la présence d'un artiste en résidence, Luigi Rignanese, grâce au partenariat avec l'école artistique de Barcelonnette. Cette intervention a régalé les yeux et les oreilles des élèves et de leurs enseignantes.

Ces classes ont également bénéficié d'un projet « Cycle forêt - Partenariat mairie - école – maison du bois - ONF » : journée de sensibilisation au maintien de la biodiversité en réalisant une plantation d'arbres avec l'ONF sur une parcelle communale ; intervention d'un Accompagnateur Moyenne Montagne, Cédric Jestin, sur le thème de la biodiversité forestière financée par la maison du bois.

Les élèves de l'école ont bénéficié d'un très beau spectacle de la compagnie Chamboul'tout ainsi que d'un goûter offerts par la mairie pour les fêtes de fin d'année .

Côté culture, l'ensemble des élèves de l'école pourra participer à des sorties cinéma, pour certains élèves de maternelles, leur « première sortie au cinéma ».

Côté sport, trois activités « phare » seront mises en œuvre : ski de fond pour tous, natation, à partir de la Grande Section, « Savoir rouler à vélo » pour les élèves de CM.





ÉCOLE



"Dans 1000 communes, la forêt fait école"

Afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux forestiers, la Fédération nationale des Communes forestières développe le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » qui compte aujourd'hui près de 150 Forêts pédagogiques.

Ce programme propose de confier aux élèves de école une parcelle de forêt de leur commune.

Pour appréhender la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt et le rôle de leur commune dans celle-ci, les enfants se rendent régulièrement sur leur parcelle, rencontrent des acteurs forestiers, font des propositions pour leur Forêt pédagogique et transmettent la parcelle à un nouveau groupe d'enfants en fin d'année.

Les étapes de construction de ma Forêt pédagogique

1

Présentation des valeurs
et principes des programmes

2

Constitution d'un binôme élu
enseignant ou encadrant

3

Définition du cadre du projet

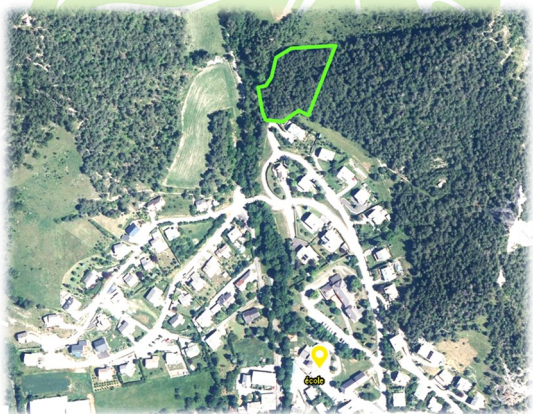
1. Echanges avec les élus et enseignants pour recueillir leurs attentes et leurs besoins
2. Identification des thématiques forestières à aborder avec les enfants
3. Identification de la parcelle
4. Définition du projet pédagogique pas les enseignants

4

Elaboration du programme d'activités
Identification d'intervenants, sorties en forêt ..

5

Inauguration et signature de la charte
nationale des forêts pédagogiques



Situation de la parcelle de forêt communale
de Saint Pons dédiée aux enfants de l'école

ANIMATIONS



Carnaval et concert organisés par le « Grain de sable »



Fête de la Moisson



Spectacle de Noël à l'école



Concert de l'Association MUSC

ANIMATIONS



Marché de Noël



Repas des aînés



CÉRÉMONIE



Dépôt de la flamme de la nation au pied du monument aux Morts par les enfants de Saint-Pons.

Un grand merci à toutes les personnes
qui permettent d'animer
notre beau village





État Civil 2023 et 2024



Mariages

(5 en 2023 et 3 en 2024)

15/07/23 MAESTRACCI Pascal et **TARQUIN** Agnès
29/07/23 ONDET Enzo et **CAMOU** Margaux
02/09/23 FONTENEAU Pascal et **BARBIER** Isabelle
16/09/23 ESCALLIER Mathieu et **EYMARD-PENINE** Mylène
20/04/24 BRONN Philippe et **VAUTRIN** Amélie
18/05/24 LAMOUR Vincent et **TURQUET** Emilie
14/09/24 FORTIER Emmanuel et **JURADO MENDEZ** Carolina

Décès

(8 en 2023 et 7 en 2024)

07/04/23 **GARINO** Frédéric
08/02/24 **MANCA** Anna
ép. **DEGIOVANNI**
29/03/24 **GIRAUD-BILLOUD**
Marcel
31/03/24 **BOMPARD** Cécile
ép. **MIMET**

Naissances

(7 en 2023 et 4 en 2024)

22/01/23 ROSTOLL Candice
07/05/23 HOURDOUX Sasha
01/11/23 SIRVAIN JOUVE Emy
31/03/24 MEURICE TOURNUT Norah
30/04/24 BOURQUEROD Souhel
24/09/24 NAPOLITANO Romy

Une pensée

pour nos deux conseillers municipaux

GIRAUD-BILLOUD Marcel

Marcel était très impliqué dans la vie communale à travers l'association le fil d'Ariane et dans les dossiers communaux, notamment au SDE 04 où il représentait la commune.

Merci Marcel pour ton engagement, tu nous manques.



GARINO Frédéric

Malgré ses problèmes de santé, Frédéric participait très activement aux commissions affaires scolaires et finances.

Merci Frédéric pour ton investissement, nous regrettons énormément ton absence au sein de notre équipe.

LA PUBLICATION DES MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

Les informations relatives à l'état civil (uniquement les actes de naissance, de mariage et de décès) ne peuvent être diffusées dans le bulletin municipal, que si les personnes concernées ont donné leur **accord par écrit**. I

Afin de simplifier les démarches, les personnes concernées peuvent donner leur accord par écrit au moment de l'établissement de l'acte.

X.....

La mairie de SAINT-PONS vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, d'un décès dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

M./Mme (Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement actuel d'état civil déclaré ce jour, soit publié dans le bulletin municipal. Le(date).

Signature :

Bien-vivre

à Saint-Pons en 1966

Repas du comité des fêtes de Saint-Pons aux Thuiles chez ARENE 1966



1 Josette RISOU
2 Albert GUERIN
3
4 Gilbert OLIVIER
5 Mireille AUDIFRED
6&7
8 Lucien Poral
(Maire et Conseiller général)

9 Françoise GARCIN
10 Robert MOREAU
11 Alain ARNAUD
12 Robert GARINO
13 Josette PIASCO

14 Hélène PIASCO
15 Marie BRUN
16 Maurice RISOU
17 Robert BRUN
18 Freddy ????

